



LE POSITIONNEMENT DES
BIBLIOTHÈQUES UNIVERSITAIRES ET
DE RECHERCHE FRANÇAISES
DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES
DES DONNÉES DE LA RECHERCHE

Journée d'étude "Actualité de la
recherche dans les bibliothèques"

Bpi – Enssib, 21 juin 2022

Paul Cormier

Les bibliothèques de l'ESR, actrices des politiques publiques ?

- Un constat : une profonde reconfiguration des politiques publiques et de l'environnement institutionnel des bibliothèques depuis quinze ans
- Un enjeu structurant : la science ouverte, quatrième paradigme scientifique
 - ➔ Restreindre le périmètre : de la science ouverte aux données de la recherche
- Une hypothèse : les bibliothèques contribuent activement aux politiques publiques en mobilisant différents leviers
- Problématique : comment et à partir de quels leviers les bibliothèques participent-elles à l'élaboration de politiques publiques ?

Enjeux méthodologiques

- État de l'art : l'approche par la sociologie de l'action publique, angle mort dans l'analyse du positionnement des bibliothèques
- Questions de méthode(s) :
 - Un questionnaire pour les bibliothèques des établissements de l'ESR ciblés + un questionnaire pour les acteurs institutionnels ciblés (06-07/2021 – 17 répondants)
 - Entretiens (06-11/2021 - 12 répondants)
- Jeux d'échelles :
 - Internationale et européenne
 - Nationale
 - Institutionnelle

Quels rôles pour les bibliothèques dans les politiques publiques des données de la recherche ?

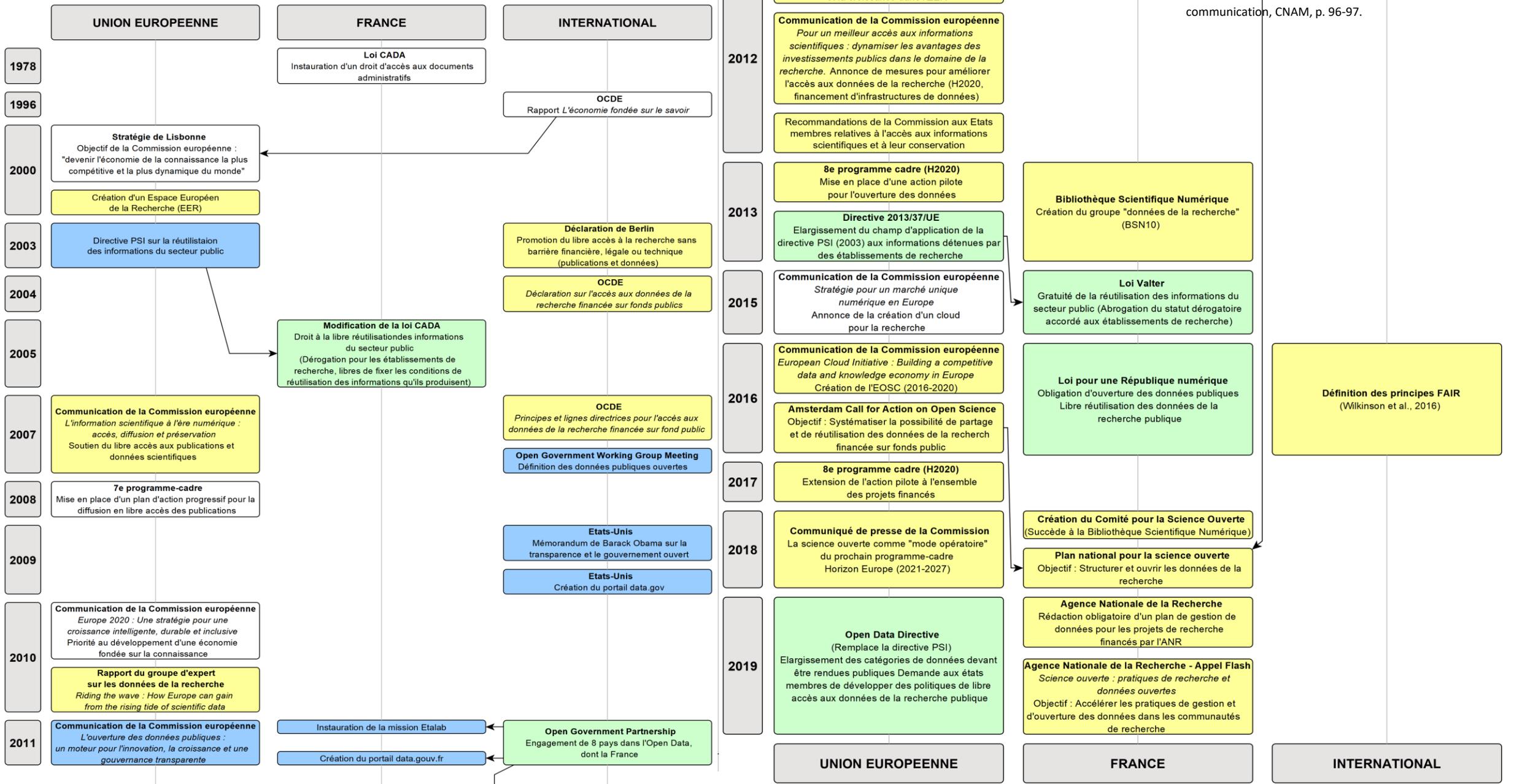
→ La gestion des données de la recherche se situe dans la continuité des missions des bibliothèques

- Trois rôles pour les bibliothèques dans les politiques publiques :
 - 1) Expertes de l'information et de la documentation
 - 2) Actrices stratégiques qui participent à la conception et au déploiement de services
 - 3) Courtières jouant un rôle de mise en relation et de médiation sur le plan opérationnel
- Des ressources mobilisables :
 - 1) Travail en réseau et structuration à travers des associations professionnelles
 - 2) Expertise technique
 - 3) Expérience de la science ouverte
 - 4) Capacité d'*advocacy*

JAUNE : DONNEES DE LA RECHERCHE

BLEU : OPEN DATA

VERT : DONNEES DE LA RECHERCHE & OPEN DATA



Source : Rebouillat, V. (2019), *Ouverture des données de la recherche : de la vision politique aux pratiques des chercheurs*, Thèse pour le doctorat en sciences de l'information et de la communication, CNAM, p. 96-97.

Bibliothèque Scientifique Numérique
Création du groupe "données de la recherche" (BSN10)

Loi Valter
Gratuité de la réutilisation des informations du secteur public (Abrogation du statut dérogatoire accordé aux établissements de recherche)

Loi pour une République numérique
Obligation d'ouverture des données publiques
Libre réutilisation des données de la recherche publique

Création du Comité pour la Science Ouverte
(Succède à la Bibliothèque Scientifique Numérique)

Plan national pour la science ouverte
Objectif : Structurer et ouvrir les données de la recherche

Agence Nationale de la Recherche
Rédaction obligatoire d'un plan de gestion de données pour les projets de recherche financés par l'ANR

Agence Nationale de la Recherche - Appel Flash
Science ouverte : pratiques de recherche et données ouvertes
Objectif : Accélérer les pratiques de gestion et d'ouverture des données dans les communautés de recherche

Définition des principes FAIR
(Wilkinson et al., 2016)

Prolongements & perspectives

- Intégrer l'ensemble des enjeux liés aux données et à la science ouverte pour tendre à l'exhaustivité (codes, logiciels, publications, formation des usagers...)
- Reconsidérer les conclusions après la mise en œuvre des grandes infrastructures de gestion des données de la recherche (EOSC, RDG...)
- Observer les reconfigurations organisationnelles et les enjeux de compétences pour les professionnels liés à la gestion des données de la recherche
- Déplacer le cadre d'analyse vers les enjeux de la lecture publique ?



MERCI DE VOTRE ATTENTION !